

Comment soutenir le pouvoir d'achat des Français ?

Le pouvoir d'achat des Français progresse peu : le revenu disponible brut réel recule depuis le début de 2024 et le salaire réel est aujourd'hui inférieur de 3,1 % à son niveau du début de 2019. L'inflation, le coût de la vie et la faiblesse du pouvoir d'achat constituent les trois préoccupations dominantes des Français.

Comment accroître le pouvoir d'achat des Français ?

La première solution consiste en la mise en place de politiques redistributives plus importantes (taxation supplémentaire des hauts revenus et des hauts patrimoines, transfert de cotisations sociales des salaires vers la TVA). La difficulté tient à ce que les ménages situés en haut de la distribution des revenus fournissent l'essentiel de l'épargne. Redistribuer le revenu vers les ménages les plus modestes réduirait donc le taux d'épargne agrégé des ménages, d'où des difficultés de financement des entreprises et du déficit public.

La seconde solution, qui est bien préférable, consiste à obtenir davantage de gains de productivité et à utiliser ces gains de productivité additionnels pour soutenir les revenus. Ces gains sont toutefois limités par la faiblesse des dépenses de recherche et développement, par celle des compétences de la population active et par la faible taille du secteur des technologies de l'information ainsi que la lenteur de leur diffusion.

Patrick Artus

Conseiller économique senior

patrick.artus-ext@ossiam.com

✕ @PatrickArtus

in Patrick Artus

Isabelle Gravet

Assistante de recherche

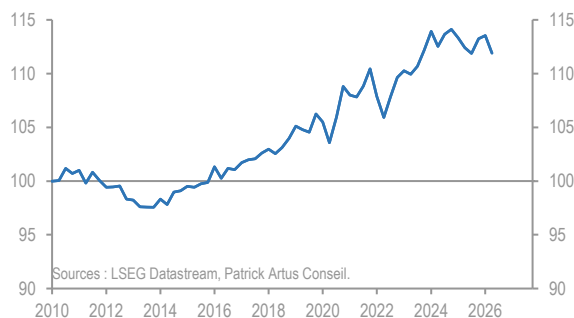
isabelle.gravet-ext@ossiam.com

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

La faiblesse du pouvoir d'achat est la préoccupation majeure des Français

Le pouvoir d'achat des Français progresse très lentement. Le graphique 1 retrace l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut agrégé, le graphique 2 celle du pouvoir d'achat du salaire moyen par tête.

Graphique 1
France : revenu disponible brut réel des ménages
(100 : 2010.T1)



Graphique 2
France : salaire moyen par tête réel
(100 : 2010.T1)

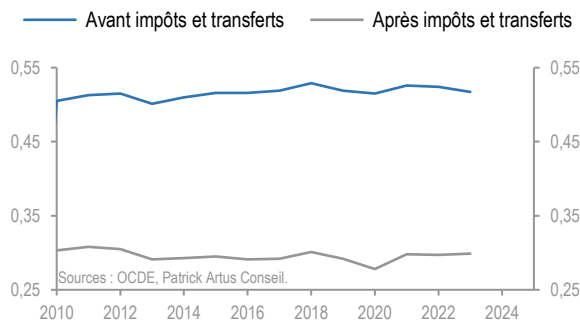


Depuis le début de 2019, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut agrégé des ménages n'a progressé que de 6,5 % et celui du salaire moyen par tête a reculé de 3,1 %. Les enquêtes d'opinion placent constamment **le pouvoir d'achat en tête des préoccupations des Français**. Il est donc justifié d'examiner les politiques économiques susceptibles de soutenir le pouvoir d'achat des ménages.

Premier type de politique : une amplification des politiques redistributives

L'ampleur de la redistribution est déjà considérable en France, comme le montre la comparaison des coefficients de Gini du revenu avant et après redistribution (graphique 3).

Graphique 3
France : indices de Gini* des inégalités de revenu
avant et après impôts et transferts



* Indice de Gini, 0 = égalité totale ; 1 = inégalité totale

L'Insee¹ établit que les 10 % les plus aisés disposent d'un niveau de vie 26 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes avant redistribution, et seulement 3,5 fois supérieur après redistribution, transferts monétaires et services publics inclus.

¹ Insee, « Revenu des ménages élargi à l'ensemble de l'économie en 2023 », Insee Analyses, 16 avril 2026.

Il reste néanmoins possible d'accroître encore la redistribution, par exemple :

- en taxant davantage les hauts revenus ;
- en taxant davantage les hauts patrimoines (taxe Zucman, par exemple) ;
- en substituant la TVA aux cotisations sociales salariées, ce qui allège la pression fiscale pesant sur les salariés et l'accroît sur les retraités, les titulaires de revenus du patrimoine et les touristes.

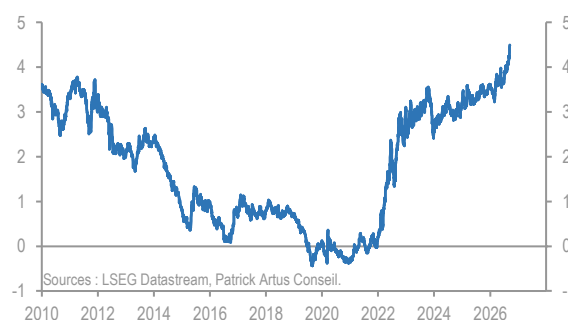
Un renforcement de la redistribution aurait toutefois une conséquence défavorable majeure : il entraînerait **une baisse du taux d'épargne agrégé des ménages**. Ce taux s'établit à -29 % pour le premier quintile de revenus, 0 % pour le deuxième, 6 % pour le troisième, 10 % pour le quatrième et 25 % pour le cinquième².

Une redistribution des revenus des ménages les plus aisés vers les ménages les plus modestes abaisserait donc le taux d'épargne agrégé. **Il en résulterait une difficulté accrue à financer l'investissement des entreprises**, d'où un risque de sous-investissement (**graphique 4**), ainsi qu'à financer **le déficit public**, d'où une hausse des taux d'intérêt à long terme (**graphique 5**).

Graphique 4
France : investissement des sociétés non financières
(en valeur, en % du PIB)



Graphique 5
France : taux des emprunts d'État à 10 ans
(en %)



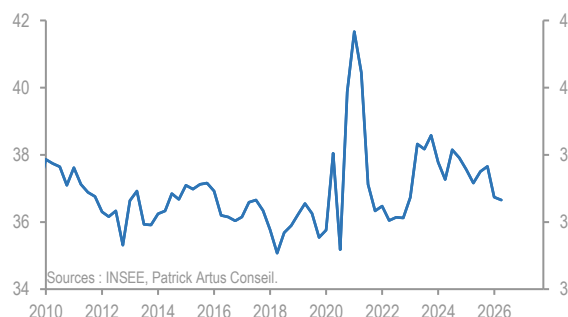
Second type de politique : le soutien de la productivité

La productivité du travail demeure, en France, **inférieure à son niveau de 2019** (**graphique 6**). Cette évolution explique **la faible progression du pouvoir d'achat** (**graphiques 1 et 2** ci-dessus), même si le revenu des salariés a été soutenu par **la baisse du taux de marge des entreprises** observée depuis la fin de 2023 (**graphique 7**).

Graphique 6
France : productivité par heure travaillée
(100 : 2010.T1)



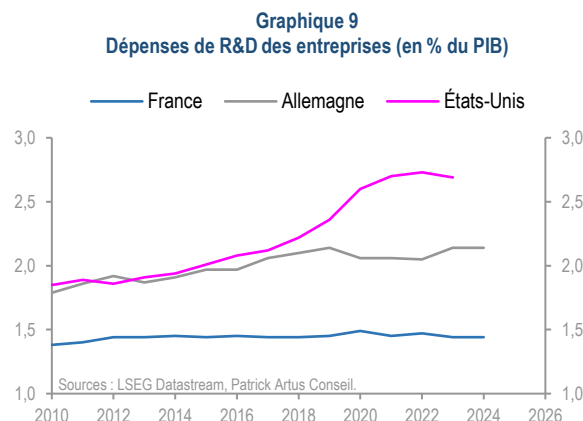
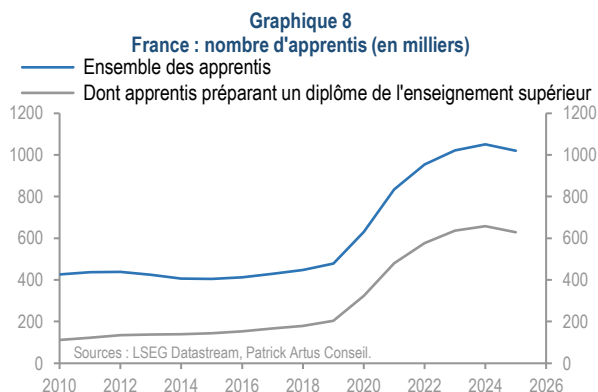
Graphique 7
France : taux de marge des entreprises non financières
(en %)



² Source : Insee Focus n° 338, « Consommation et épargne par catégorie de ménage en 2022 ».

La faiblesse de la productivité tient à de nombreux facteurs, en particulier :

- **le développement de l'apprentissage**, qui accroît l'emploi de travailleurs à productivité initialement faible (**graphique 8**) ;
- **la faiblesse des dépenses de recherche et développement des entreprises** (**graphique 9**) ;



- **la faiblesse des compétences de la population active** (**tableau 1**) ;

Tableau 1 : résultats à l'enquête PIAAC de l'OCDE (score global, par score décroissant de l'enquête de 2023)

Pays	2023
Finlande	289
Japon	285
Suède	281
Pays-Bas	276
Canada	267
Allemagne	267
Angleterre (RU)	266
France	253
Etats-Unis	251
Corée	246
Espagne	246
Italie	240

Source: OCDE

- **la lenteur de la diffusion des nouvelles technologies** : en 2025, les entreprises utilisatrices d'intelligence artificielle représentent 59 % de l'emploi en France, contre 78 % aux États-Unis.

Si les entreprises françaises accroissaient leurs dépenses de recherche et développement, si l'intelligence artificielle était adoptée par davantage d'entreprises en France, si le système éducatif et le système de formation professionnelle étaient réformés et si, de ce fait, les compétences de la population active s'amélioraient, **les gains de productivité** se redresseraient et **pourraient être affectés à l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages à revenus faibles ou intermédiaires**.

Synthèse : que va-t-il se passer ?

La demande d'amélioration du pouvoir d'achat des classes populaires et de la classe moyenne est tellement forte que, quelle que soit l'orientation politique des futurs gouvernements, ils devront essayer d'accroître le pouvoir d'achat des ménages.

Le faire en utilisant une progression plus rapide de la productivité sera difficile, parce qu'il faudrait, pour que la productivité croisse plus rapidement, obtenir des entreprises qu'elles investissent davantage en recherche et développement, accélérer le rythme d'adoption des nouvelles technologies, réformer le système éducatif et le système de formation professionnelle.

Le plus probable est que les futurs gouvernements utiliseront le renforcement des politiques redistributives pour soutenir le pouvoir d'achat. Le risque serait alors double : décourager les entreprises et les innovateurs ; abaisser le taux d'épargne des ménages, d'où une difficulté accrue de financement des entreprises et de l'État.

Il serait donc préférable que soit fait le choix de l'amélioration de la productivité.

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agréement n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.